Winterthour, 28 juin 2014



Résolution du PS Suisse

approuvée par le Congrès du parti du 28 juin 2014 à Winterthour élaborée par le Comité directeur du PS Suisse en collaboration avec le comité provisoire du projet « PS migrant-e-s »

Poursuivre le plan d'action du PS migrant-e-s – promouvoir la transnationalité des listes électorales

Plus de 35% de la population résidant en Suisse, soit 1,9 million de personnes, auxquelles s'ajoutent 0,9 millions de doubles-nationaux, détient un passeport étranger. Plus de 35% des nouveaux mariages sont mixtes, une proportion qui dépasse les 50% dans la classe d'âge entre 18 et 24 ans. Par ailleurs, un-e Helvète sur huit vit et travaille temporairement ou à long terme hors de nos frontières. Bref, la multi-culturalité et la mobilité de notre société sont particulièrement importantes.

Ces deux caractéristiques n'imprègnent pourtant que très marginalement le quotidien politique. La population suisse issue de la migration est ainsi clairement sous-représentée et pas seulement en raison d'éventuels obstacles juridiques. Les personnes d'origine étrangère sont également sous-représentées dans les autorités et les commissions auxquelles elles peuvent légalement accéder.

Certes, en comparaison avec d'autres formations politiques, le PS n'est pas la moins bien lotie. Il n'en demeure pas moins que les migrant-e-s sont également sous-représentés dans les instances dirigeantes du parti, sur ses listes de candidat-e-s, parmi ses élu-e-s dans les commissions et autres autorités de même qu'au sein de sa base militante.

Comme l'ont confirmé ces dernières années divers Congrès et Assemblées de délégué-e-s, cela doit changer. Le 25 juin 2011, à Olten, l'AD a approuvé la résolution « Citoyen-ne-s du monde en Suisse, Suisse-sse-s dans le monde: pour un renforcement de la coopération entre les partis progressistes et les organisations de différents pays ». Le Congrès de 8 et 9 septembre 2012, à Lugano a donné son feu vert au « plan d'action du PS migrant-e-s pour renforcer la représentativité des personnes d'origine étrangère au sein du parti ». Le 29 juin 2013, à Fribourg, l'AD a lancé la « Campagne pour le renforcement de la participation de camarades sans passeport suisse dans les Commissions communales ».

Au printemps de cette année, la campagne en vue des élections au Parlement européen, menée de concert avec les sections suisses des partis frères européens, a également donné un nouvel élan au PS migrant-e-s. Il a également accueilli plusieurs nouveaux membres dans la foulée de la votation du 9 février 2014 sur l'initiative « contre l'immigration massive ».

Depuis sa séance constitutive du 14 avril 2012, un comité provisoire du PS migrant-e-s travaille donc d'arrache-pied. Divers partis cantonaux ont répondu à l'appel en y déléguant une à deux à personnes pour les y représenter. Les partis frères représentés en Suisse y participent également et, dans quelques cantons, des réseaux socialistes spécifiquement consacrés aux personnes migrantes se sont constitués.

En fonction de ces éléments, le Congrès prend les décisions suivantes:

1. Le plan d'action – sur deux ans - du PS migrant-e-s pour renforcer la représentativité des personnes d'origine étrangère au sein du parti approuvé par le Congrès de Lugano doit être poursuivi. Les partis cantonaux et les sections sont invités à promouvoir l'adhésion de personnes migrant-e-s – avec ou sans passeport suisse – et à tout mettre en œuvre

- pour leur assurer à tous les échelons une représentativité correspondant, au moins, à leur proportion dans la population.
- 2. Les partis cantonaux qui n'ont pas encore délégué un-e représentant-e ou une personne de contact dans les instances régionales ou nationales du PS migrant-e-s sont priés de le faire.
- 3. Ils veillent à ce que les personnes migrantes soient représentées sur des listes de candidat-e-s pour les élections au Conseil national de 2015.
- 4. La collaboration avec les sections suisses des partis frères doit encore être développée, notamment en renforçant la possibilité d'une double adhésion au PS et à la formation de leur pays d'origine.